

COUTURE Pierre-François, André

Etat-civil :

Né le 15 mai 1946 à Grenoble (Isère).

Famille :

Fils d'André Couture, Médecin (auteur d'une thèse de médecine en pneumologie soutenue à Lyon en 1943, éditée en 1948¹, père radiologue à Saint-Étienne²), et de Françoise Dubourguez. Frère de Xavier Couture (directeur délégué de l'antenne de T.F.1. depuis 1989 (1997)³, marié à Mme. Claire Chazal.) Marié en première noce à Françoise Renard, médecin (interne des hôpitaux psychiatriques⁴). Trois enfants de son premier mariage : Séverine, Xavier, Camille. Divorcé. Remarié en seconde noce le 18 juin 1994 à Jocelyne Kerjouan, un enfant : Thomas.⁵

Position :

Administrateur civil hors classe (depuis 1982). Conseiller spécial auprès du secrétaire d'Etat à l'industrie (Christian Pierret), chargé des Postes et Télécommunications (depuis 1997)⁶.

Formation :

Lycée Jean Perrin à Lyon. Faculté de Droit de Paris. Licencié en Droit. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (service public). Elève à l'Ecole nationale d'administration (E.N.A.), promotion "Simone Weil" (janvier 1972-mai 1974), concours entrée ENA en septembre 1971 classé 43è/77, 12è/84 classement sortie ENA, affectation prononcée : ministère de l'Economie et des Finances (camarades de promotion : E. Guigou, J.-Y. Le Gallou, H. Vedrine)⁷ Langues : Espagnol, Anglais, Portugais.⁸ Stages ENA : Préfecture de la Seine-Saint-Denis (24 janvier-30 septembre 1972), mémoire de stage : La ville nouvelle de

¹ André Couture, Traitement simplifié des pleurésies purulentes aiguës non tuberculeuses et de certains abcès du Poumon, 1942-1943, Lyon, impr. C. Berlioz, 1948, in 8°, 91 p. BNF fichier manuel des thèses de médecine 1936-1959.

²Dépouillement des fiches de scolarité à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Simone Weil, janvier 1972-mai 1974, fiche de scolarité de Pierre-François Couture, A.N., C.A.C., 980113/3.

³ Correspondance de la presse, 11 juin 1997. Créateur en collaboration avec René Tézé du quotidien *Le Sport*. En poste à TF1 (1988) puis à La Cinq. Président de la société de production Tilt. A TF1 (depuis 1993) : directeur de l'antenne (depuis 1994). Jean-Michel Quatrepoint, Benoît Peuchot, Le guide 1998 des états-majors des grandes entreprises, Paris, Etats-majors Editions, 1997, p. 401.

³ Jean-Michel Quatrepoint, Benoît Peuchot, Le guide 1998 des états-majors des grandes entreprises, Paris, Etats-majors Editions, 1997, p. 401.

³ Jean-Michel Quatrepoint, Benoît Peuchot, Le guide 1998 des états-majors des grandes entreprises, Paris, Etats-majors Editions, 1997, p. 401.

⁴Dépouillement des fiches de scolarité à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Simone Weil, janvier 1972-mai 1974, fiche de scolarité de Pierre-François Couture, A.N., C.A.C., 980113/3.

⁵ Notice de Pierre-François Couture dans Société générale de Presse, Ecole Nationale d'Administration, 8 septembre 1998.

⁶ Notice de Pierre-François Couture dans Société générale de Presse, Ecole Nationale d'Administration, 8 septembre 1998.

⁷Dépouillement des fiches de scolarité à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Simone Weil, janvier 1972-mai 1974, fiche de scolarité de Pierre-François Couture, A.N., C.A.C., 980113/3.

⁸Dépouillement des fiches de scolarité à l'E.N.A., archives de l'E.N.A., fiches de scolarité de la promotion Simone Weil, janvier 1972-mai 1974, fiche de scolarité de Pierre-François Couture, A.N., C.A.C., 980113/3.

Trappes (2 octobre-15 décembre 1972), stage en entreprise : Crédit Lyonnais (3 septembre-10 novembre 1973).⁹

Service militaire :

Réserviste 1er février 1972.¹⁰

Carrière :

-1974 :

Administrateur civil 2e classe à la direction du budget du ministère de l'Economie et des Finances (1er juin 1974-1979).

-1978 :

Puis Chef du Bureau des Pouvoirs Publics (bureau 3A pouvoirs publics à la 3e sous-direction de la direction du budget, ministère du Budget) (décembre 1978-1979).¹¹ On ne trouve un Couture dans le Bottin Administratif qu'à partir de 1976. Il est alors noté : ministère de l'Economie et des Finances, Direction du Budget, 4è sous-section, Bureau A4 Energie, administrateurs civils : P.-F. Couture, Melle. Lallemand. Il est présent dans la même fonction et au même bureau jusqu'en 1977. A partir de 1978 il disparaît de la 3e sous-direction, Bureau A4 Energie et apparaît dans la 3e sous-direction, bureau 3A Pouvoirs Publics : Ministère du Budget (M. Papon), Direction du Budget, Bureau 3A Pouvoirs Publics, Chef de bureau : P.-F. Couture, administrateur civil. En 1980, Couture n'apparaît plus dans aucune direction.¹²

-1979 :

1979 (1er janvier) Administrateur civil de 1ère classe.

Effectue sa mobilité à la mission de contrôle économique et financière des entreprises pétrolières et à la Compagnie Française des Pétroles (C.F.P.) (¹³) (1er octobre 1979-1981).

-1981 :

Conseiller technique (à titre officieux) au cabinet de Laurent Fabius, ministre délégué chargé du Budget (juin 1981).

-1982 :

Confirmé officiellement dans ses fonctions (24 mars 1982-1983). Administrateur civil hors classe le 5 août 1982.¹⁴

⁹Dépouillement des fiches de scolarité à l'E.N.A., archives de l'E.N.A. , fiches de scolarité de la promotion Simone Weil, janvier 1972-mai 1974, fiche de scolarité de Pierre-François Couture, A.N., C.A.C., 980113/3.

¹⁰Dépouillement des fiches de scolarité à l'E.N.A., archives de l'E.N.A. , fiches de scolarité de la promotion Simone Weil, janvier 1972-mai 1974, fiche de scolarité de Pierre-François Couture, A.N., C.A.C., 980113/3.

¹¹ Monique Caze, Michel Abadie, Profil Télécom. Les principaux acteurs du monde des télécommunications, Paris, Editions Lauriers, 1991, p. 40. Le ministre du Budget est alors Maurice Papon.

¹² Bottin administratif, 1974 à 1980.

¹³ La Compagnie Française des Pétroles a été pionnier dans l'établissement des règles de présentation des comptes consolidés dans le domaine pétrolier mais ne publie ses premiers comptes qu'en octobre 1967. Cf. Commission de vérification des entreprises publiques, section de l'énergie, Rapport particulier sur les comptes et la gestion de l'Entreprise de Recherches et d'Activité Pétrolière E.R.A.P. pour les exercices 1966 et 1967, introduction p. 1, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 11D 52.

¹⁴ Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, 1985, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, p. 98.

-1983 :

Conseiller technique au cabinet de Laurent Fabius ministre de l'Industrie et de la recherche (28 avril 1983-1984).

-1984 :

Administrateur de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (depuis 1984).¹⁵ Directeur du gaz, de l'électricité et du charbon au ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire (30 mars 1984¹⁶-1990) (chargé notamment de la tutelle d'EDF-GDF) ministère dont le nom change (juillet 1984) en ministère du Redéploiement industriel et du Commerce extérieur.

-1990 :

21 décembre 1990 : En 1990 on trouve un Couture qui siège à la réunion du Comité Technique Paritaire Ministériel en tant qu'expert de la DSP (en même temps que Aupied, Grynberg, Montambault, Leon, Lefebvre, Waxweiler, Vieilledent, Zabern, Mme. Bargain, Vial (cabinet) , Brochier (cabinet), Salon (Inspect. Gén.), Brigout (DRG), Darrigrand (GSI), Rande (D.G.T.), Sirot (D.G.T.), Bresson (D.G.T.), Thevenin (D.G.T.)).¹⁷

-1991 :

Directeur du Service public (1991-1993) au ministère des Postes des Télécommunications et de l'Espace (Ministère Jean-Marie Rausch, ministre délégué aux Postes et Télécommunications).¹⁸

12 juin 1991 : Par une lettre datée du 12 juin 1991, demande en tant que Directeur du Service Public au ministère des Postes et Télécommunications, au Président de La poste Yves Cousquer de lui faire parvenir avant le 25 juin des éléments sur un plan de délocalisation de tout service dont la présence en Ile-de-France n'était pas utile au service quotidien des usagers (pour répondre à une demande du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (C.I.A.T.) du 5 novembre 1990 décidant que les administrations d'Etat et les établissements publics nationaux présenteront à l'approbation du comité de décentralisation un plan de délocalisation visant à diminuer en trois ans d'au moins 5% les effectifs situés dans cette région)¹⁹.

Auditionné en 1991 (en même temps que B. Lasserre et Y. Cousquer) par la Commission Supérieure du Service Public des Postes et Télécommunications dont font partie E. Delchier et B. Zuber. Cette Commission adopte le 18 décembre 1991 à l'unanimité le projet de contrat de plan entre l'Etat et La Poste. " Lors de cet examen, la commission s'est attachée à remplir le rôle que lui a assigné la loi du 2 juillet 1990 de garant de la bonne application de l'esprit et de la lettre des dispositions législatives. "²⁰

¹⁵ Encyclopédie périodique. Economique, Politique & Administrative, Redéploiement industriel et Commerce extérieur, " L'administration française, les ministères ", Biographies, Paris, Société Générale de Presse, 5 novembre 1985.

¹⁶ Annuaire du ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, 1990, Paris, Imprimerie Nationale, 1990, p. 214.

¹⁷ Plan de table du Comité Technique Paritaire ministériel du 21 décembre 1990, dossier 10 " CTP ministériel du 21 décembre 1990 ", archives de La Poste, archives Aupied, A.N., C.A.C., 940332/1.

¹⁸ Monique Caze, Michel Abadie, Profil Télécom. Les principaux acteurs du monde des télécommunications, Paris, Editions Lauriers, 1991, p. 40.

¹⁹ Note de P.-F. Couture à Y. Cousquer, 12 juin 1991, archives de La Poste; archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/4.

²⁰ Bulletin Officiel des P.T.T., 1992, Cab, 1001 cab 1, diff Z, p. 1.

-1993 :

Directeur à la direction générale des postes et Télécommunications, chargé du service de la régulation des télécommunications (1993-1996) au ministère de l'Industrie, des Postes et Télécommunications et du Commerce extérieur (Chargé de la régulation du secteur, le service de la régulation des télécommunications élabore et met en oeuvre la réglementation des activités de Télécommunications. Il veille à l'observation des règles de la concurrence par l'ensemble des acteurs du secteur et assure la tutelle de France Télécom et des ses filiales²¹). Administrateur de la Caisse Nationale des Télécommunications (C.N.T.) (1993-1996) (La Caisse Nationale des Télécommunications est un établissement public national doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière placé sous la tutelle du ministre délégué aux Postes et Télécommunications. Elle a pour mission de collecter et de mettre à la disposition de France Télécom, exploitant autonome de droit public, les fonds nécessaires au financement des ses missions).²²

-1996 :

Conseiller du Président de la Poste (1996-1997). Conseiller spécial auprès de Christian Pierret (secrétaire d'Etat à l'Industrie²³) chargé des Postes et des Télécommunications (depuis 1997). Président du conseil d'administration de l'Ecole supérieure des P.T.T. (depuis 1991). Membre du conseil d'administration de l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications (I.R.E.S.T.) (depuis 1995). 1er février 1996-juin 1997 : Conseiller auprès du président de La Poste.²⁴ Depuis le 30 juin 1997 : conseiller spécial auprès du secrétaire e Depuis le 30 juin 1997 : conseiller spécial auprès du secrétaire d'Etat à l'Industrie (Christian Pierret), chargé des Postes et Télécommunications.²⁵

-1982 :

Comme Conseiller Technique au cabinet du ministre Délégué Chargé du Budget (L. Fabius), rédige plusieurs notes pour le ministre :

-Conseille le ministre par une note du 30 mars 1982 dans un arbitrage du Budget avec Louis Mexandeau (P.T.T.) : Constate qu'en l'absence de redressement le budget annexe des P.T.T. pourrait connaître une perte d'exploitation en 1982 telle qu'elle entraînerait des possibilités d'emprunt trop chères compte tenu du taux des cours du marché financier à long terme. Pour y remédier, propose au ministre délégué au Budget (L. Fabius) de : -réduire les charges d'exploitation (non création d'emplois pour le passage aux 39h). -limiter les charges d'investissement (annuler la réserve de 25% constituée dans le cadre du blocage conjoncturel, économies de charges de fonctionnement); -Majorer les recettes (augmenter la taxe téléphonique). A propos du versement du budget annexe au budget général, il prévoit que L. Mexandeau fasse valoir la dégradation des résultats du budget annexe pour demander que les prélèvements sur le bénéfice des Télécommunications prévu par la loi de Finances Initiale de 1982 soient réduits ou annulés, ce à quoi Couture conseille au ministre du Budget de rester

²¹ Bottin Administratif, 1995, p. 685.

²² Bottin administratif, 1993 à 1996, p. 731, 687, 707... Elle a été créée le 4 octobre 1967 (décret n°67-861 du 3 octobre 1967, *J.O.* du 4 octobre 1967.

²³ Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie nommé le 4 juin 1997 auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. La lettre des cadres de La Poste, 19 juin 1997, n°373.

²⁴ Notice de Pierre-François Couture dans Société générale de Presse, Ecole Nationale d'Administration, 8 septembre 1998.

²⁵ Notice de Pierre-François Couture dans Société générale de Presse, Ecole Nationale d'Administration, 8 septembre 1998.

ferme sur la question du prélèvement pour forcer M. Mexandeu à augmenter la taxe téléphonique. En prévision de la dégradation du Budget annexe pour le Budget de 1983, conseille : -une limitation très stricte des créations d'emplois; -La limitation des investissements (hostile à l'ambition de M. Mexandeu de rénover les Postes tout en conservant un haut niveau d'investissement dans les Télécommunications; -Une nouvelle majoration de la taxe téléphonique au cours de l'année 1983. A propos du budget annexe, conseille au ministre du Budget de défendre l'idée d'une pérennisation du prélèvement du budget annexe pour le budget général pour la raison qu' " Il s'agit en effet, d'une recette relativement indolore et qui incite M. Mexandeu à demander des hausses tarifaires. " Couture fait le constat que " Ces perspectives s'inscrivent dans l'exercice demandé par le Premier Ministre consistant à élaborer une " charte de gestion " pour la Poste et les Télécommunications. Je signale au ministre que les P.T.T. souhaitent mettre à profit cet exercice pour assurer une séparation financière de la branche Poste et de la branche Télécommunications. La Poste recevrait les compensations financières pour les " charges indues " qu'elle supporte (transport de presse notamment), alors que les Télécommunications seraient gérées en équilibre et donc ne contribueraient en rien ni au budget général, ni au déficit de La Poste. " Mais Couture estime que " Cette philosophie n'est pas acceptable. Nous défendons le concept d'unité financière de La Poste et des Télécommunications, concept qui doit conduire, au minimum, à ce qu'il n'y ait aucun transfert net de l'Etat vers le budget annexe, et, au mieux, à la pérennisation du solde positif en faveur du budget général. Le Ministre devrait rappeler à M. Mexandeu que le Département ne pourra pas accepter deux chartes de gestion dont le résultat serait d'aggraver la situation des finances publiques en 1983. "26

-Conseille Louis Schweitzer (Directeur de Cabinet du ministre Délégué au Budget Laurent Fabius) par une note du 11 mars 1982 à propos de la régulation du Budget civil de la Recherche : Le ministère de la Recherche et de la Technologie suggère de sortir de l'assiette en faisant glisser une partie des crédits d'équipement relatifs au soutien des programmes vers son budget de fonctionnement (en admettant un blocage de 25% de ces crédits). P.-F. Couture estime que les seules concessions envisageables "me paraissent porter sur le CEA (en retirant de la base des crédits inscrits au titres VI et qui correspondent aux dépenses de rémunération des personnels qui seront intégrés en 1982, soit 262,6 MF) ainsi que sur le CNEXO (...)."27

-Conseille le ministre par une note du 7 juillet 1982 de refuser la création de 200 emplois de chercheurs supplémentaires demandés par le ministre (ministre d'Etat ministre de la Recherche et de la Technologie 1981-1982, puis ministre de la Recherche et de l'Industrie 1982-1983) J.-P. Chevènement (en plus des 415 emplois figurant dans la lettre de plafond) et de permettre la création de 100 emplois supplémentaires gagés en crédit.28

Activités associatives, politiques, syndicales :

Vice-président de l'association de thérapie familiale centre Monceau (depuis 1977). Administrateur de l'Institut de recherches économiques et sociales sur les télécommunications.29

²⁶ Note du Conseiller technique P.-F. Couture pour le ministre Délégué chargé du Budget, 30 mars 1982; Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 481.

²⁷ Note dactylographiée de P.-F. Couture à M. Schweitzer, 11 mars 1982, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 481 (Extraits).

²⁸ Note dactylographiée de P.-F. Couture à L. Fabius, 7 juillet 1982, Service des Archives Economiques et Financières (S.A.E.F.) 1A 481 (Extraits).

²⁹ Notice de Pierre-François Couture dans Société générale de Presse, Ecole Nationale d'Administration, 8 septembre 1998.

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1973 :

22 mai 1973 : Reçoit une délégation de cadres C.G.C. sur la réorganisation des directions départementales.³⁰

-1991 :

-Rédige un article sur “ Les relations entre l'Etat et l'EDF ” (Comment exercer le contrôle ?, Le contrôle stratégique, Le contrôle de gestion) dans le n°8 du Bulletin de l'I.R.E.P.P., janvier 1991.³¹

-Accorde un entretien à la revue Messages des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, n°401, janvier 1991, intitulé : “ Exercer une tutelle intelligente ” (Valorise sa longue expérience de contrôle des grands Etablissements Publics à la Direction du gaz, du Charbon et de l'Electricité au ministère de l'Industrie expérience qui lui sert pour devenir le Directeur du Service Public à La Poste. Constituer la nouvelle Direction : service du personnel et des affaires sociales, service de la tutelle économique financière et technique; Prendre le relais de la direction des affaires communes pour la gestion des dossiers relatifs au personnel et aux affaires sociales et la préparation des contrats de plan (priorité n°1); Réforme est une chance pour les deux exploitants : plus de responsabilité et donc plus de dynamisme pour l'opérateur; L'Etat soucieux du respect des textes encadrant l'exercice du service public mais également doit se préoccuper des grands objectifs en laissant aux dirigeants de La Poste et de France Télécom les moyens pour les atteindre; Eviter les contrôles tatillons et paralysants : montrer qu'il est possible d'exercer une tutelle intelligente contractuelle source de nouveaux progrès pour la Poste et France Télécom).³²

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

³⁰ “ Audience chez M. Bizet ”, Le cahier des cadres des P.T.T. (CGC), n°71, juin 1973, p. 22. Archives CGT-P.T.T.

³¹ Bulletin de l'I.R.E.P.P., n°8, janvier 1991, p. 39.

³² P.-F. Couture, “ Exercer une tutelle intelligente ”, Messages des Postes, des Télécommunications et de l'Espace, n°401, janvier 1991, p. 19.